

# De la compétitivité à la compétence des territoires. Le patrimoine, une valeur, un outil une marchandise ? Exposé de synthèse

*From the competitiveness to competence of the territories  
Heritage: A value? A tool? A commodity? Synthesis*

C. Billen<sup>1</sup>

*Identifier, protéger, restaurer, intégrer le patrimoine sont des soucis devenus classiques dans les politiques territoriales. Leur énoncé fait l'objet d'un large consensus, sinon leur mise en application effective.*

*La démarche de la Chaire en développement territorial, dont une séance a porté sur le patrimoine, entendait explorer la matière d'un autre point de vue. En effet, s'interroger sur le rôle du patrimoine dans la compétitivité des territoires - thème de la Chaire organisée en 2006 - c'est se poser la question de sa fonction et de ses usages<sup>2</sup>. Or cette question, si on la pousse jusqu'au bout, aboutit à des constats dont la crudité bouleverse l'unanimité de bon aloi qui préside habituellement aux considérations sur le patrimoine. Celui-ci se révèle un outil puissant d'affirmation territoriale mais l'usage de cet outil ne va pas sans conflits, ne va pas sans manipulations.*

*Les intervenants de la Chaire ont largement mis ces difficultés au cœur des discussions. Le présent texte vise à synthétiser l'apport de ces échanges et à rendre hommage aux contributions de grande qualité qui ont été présentées devant le séminaire tenu le 1er juin 2006 à Parentville.*

*Identifying, protecting, restoring and integrating heritage have become staple concerns in territorial policies. There is a broad consensus on their declaration, if not on their actual application.*

*The approach of the Chair on territorial development, which devoted a session to heritage, was geared to exploring the subject from another perspective. More specifically, examining the role of heritage in the competitiveness of the territories – a topic that the Chair organised in 2006 - entails asking questions about its function and uses. When such questioning is taken to the limit, the end results are of such coarseness as to blunt the bland unanimity that usually reigns over considerations on heritage, which emerges as a powerful tool for territorial affirmation, though one not without conflicts and not without manipulations.*

*The speakers of the Chair brought these difficulties centre-stage in the discussions. The purpose of this text is to provide a summary of these exchanges and to pay tribute to the high quality contributions at the seminar held on 1 June 2006 in Parentville.*

**Mots clés :** patrimoine, tourisme, marketing territorial et urbain, développement local, démocratie participative.

*Key words:* heritage, tourism, territorial and urban marketing, local development, participative democracy.

<sup>1</sup> Docteur en Philosophie et Lettres (Histoire), Professeur à l'ULB et médiéviste de formation, Claire Billen s'intéresse plus spécialement à l'histoire économique et sociale. Elle enseigne l'histoire économique du Moyen Age, l'histoire de l'environnement, l'histoire de Bruxelles et l'histoire urbaine comparée pour les géographes. Université Libre de Bruxelles (CP 175/01, 50 avenue Franklin Roosevelt - 1050 Bruxelles).

<sup>2</sup> Voir par exemple comment A. Bourdin, *La question locale*, PUF, Paris, 2000, pp. 117-121 aborde cette thématique.

## L'architecture, les imaginaires temporels et la compétitivité

Pour comprendre la place qu'occupe aujourd'hui le patrimoine dans les politiques de développement, il importe de se rappeler les circonstances de son émergence comme valeur dans les discours urbanistiques<sup>3</sup>.

L'invocation de l'héritage correspond à la rupture, intervenue au début des années septante, d'avec l'urbanisme progressiste et rationnel, sous-tendu par un idéal de ville totalement mise au service des activités productives et des flux de circulation de la masse des hommes. Retour de flamme culturaliste et individualiste, l'engouement pour le patrimoine et pour les vertus traditionnelles postulées de « la ville européenne », issue du moyen âge occidental, correspond au triomphe du post-modernisme<sup>4</sup>.

L'ancrage rassurant dans le passé permettait de répondre à ce que l'on a pu appeler la Crise de la Raison, facette de la Crise tout court. La croyance dans la capacité des formes traditionnelles à créer de la bonne vie, de la culture légitime et du social pacifié a donné, un peu partout en Europe et en Amérique du nord, ses justifications au réinvestissement dans les centres anciens. Ce même imaginaire a stimulé l'intérêt pour le patrimoine vernaculaire et la reconnaissance du patrimoine industriel<sup>5</sup>.

Trop souvent néanmoins, la sollicitude pour les legs architecturaux n'a pu déboucher sur la réflexion de fond qui aurait pu être menée :

- quels rapports la société entretient-elle avec son passé, comment ce rapport peut-il produire autre chose que du repli et de la nostalgie ?
- Quels bénéfices les acteurs dominants tirent-ils de l'engouement pour le patrimoine, des politiques publiques volontaires et généreuses déployées en son nom ?

- Les conditions sont-elles réunies pour que les héritages contribuent à une réinvention démocratique des milieux de vie, eux qui sont brandis comme attributs des « territoires durables » ? Ne fonctionnent-ils pas, essentiellement, comme un décor pour consommateurs nombreux et solvables, sans doute, mais qui ne forment pas la majorité des occupants et usagers des territoires ?

L'autre visage de l'urbanisme post-moderne est celui de l'événementiel architectural. Puisant ou non dans le répertoire des formes traditionnelles, des architectes stars sont invités par les pouvoirs publics ou les grands opérateurs fonciers à multiplier les gestes monumentaux médiatiques, à pratiquer des « coups » alimentant le marketing urbain. La compétitivité des territoires est ici aussi pleinement en cause.

L'urbanisme de la compétition et de l'attractivité montre évidemment ses limites.

Les politiques patrimoniales justifiées par l'aubaine touristique, comme les grandes réalisations porteuses d'image, ne suffisent pas à retisser les lieux, à recréer des espaces de vie, expression de dynamiques locales et de projection vers l'avenir. Ce sont souvent des agents de ségrégation spatiale.

De nouvelles voies existent, qui méritent attention : celles qu'explorent de jeunes architectes et urbanistes, intéressés à la pratique réflexive de la production urbaine<sup>6</sup>. Des projets construits par la transaction répétée entre parties prenantes des usages de l'espace, habitants, commerçants, associations formelles et informelles devraient pouvoir renouer avec une créativité à valeur collective. Cette créativité pourrait prendre en compte une plus grande variété de pratiques de la ville et enrichir les possibilités de déclinaisons de l'espace urbain. La faiblesse actuelle de la créativité urbanistique et architecturale ne peut être camouflée ni par le succès des villes anciennes, ni par la floraison des infrastructures vedettes.

3 On rend compte ici de la réflexion enclenchée par l'exposé de J.-L. Genard, « L'architecture et la question de la temporalité ».

4 P. Hamel et C. Poitras, « L'entreprise patrimoniale : un reflet des contradictions de la ville post moderne », *Trames. Revue de l'Aménagement*, 12, 1998, pp. 30-35.

5 G. Beaudet, L. Ampleman, R. Guertin, « Le patrimoine urbain est-il soluble dans la post modernité ? », *Trames, Revue de l'Aménagement*, 12, 1998, pp. 10-25.

6 On trouvera une réflexion approfondie sur cette question, de même que l'exposition d'un cas intéressant à Bruxelles, dans : *De la participation urbaine. Place Flagey, Les Cahiers de la Cambre*, 3, La Lettre volée, Bruxelles, 2005.

## Tourisme, récréation et patrimoine

L'extraordinaire accélération de la compétition entre les villes dans le domaine de la récréation et de la culture constitue un phénomène majeur de la dernière décennie. Les enjeux de cette lutte sont la notoriété, l'attractivité résidentielle, le renforcement de la chalandise, la fréquentation touristique de loisirs et de congrès<sup>7</sup>. L'interdépendance de ces enjeux est de plus en plus étroite.

Outil de spécificité et matériau culturel par excellence, le patrimoine tient une place majeure dans les politiques

déployées par les acteurs publics et privés engagés dans la lutte des localisations<sup>8</sup>. Son usage intensif, dans ce cadre, oblige l'observateur à prendre acte des métamorphoses récentes qu'il est ainsi amené à subir<sup>9</sup>.

Plus de sacralisation qui tienne, plus d'authenticité qui vaille. La construction sociale du patrimoine, telle qu'elle a été décrite ci-dessus, est en voie d'être, sinon remplacée, du moins fortement marginalisée par une nouvelle production, entièrement marchande. Les décors, qu'ils soient historiques, reconstitués ou créés de toutes pièces, valent désormais par les ambiances qu'ils diffusent, les significations qu'ils suggèrent, les



*Plus de sacralisation patrimoniale qui tienne. Aujourd'hui, Londres et Paris ne rivalisent plus uniquement par leur notoriété historique, mais par la valorisation de leur patrimoine à travers le prisme fantasmatique du Da Vinci Code.* ■

<sup>7</sup> On rend compte ici de l'exposé de J.-M. Decroly, « Les grandes infrastructures récréo culturelles et la compétitivité des territoires ».

<sup>8</sup> C. Billen, J.-M. Decroly, M. Van Criekingen, « Les mutations contemporaines de la Valorisation des territoires », C. Vandermotten (dir.), *Le développement durable des territoires*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2002, pp. 113-130.

<sup>9</sup> F. Loyer, « Patrimoine urbain », T. Paquot, M. Lussault, S. Body-Gendrot (dir.), *La Ville et l'urbain. L'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 2000, pp. 301-312.

« expériences » qu'ils permettent, les histoires de circonstance qu'ils racontent<sup>10</sup>.

Ainsi, Paris et Londres ne rivalisent plus uniquement par la notoriété de leur paysage bâti ni par l'excellence de leurs services culturels mais par la valorisation de leur patrimoine majeur respectif, à travers le prisme fantasmagique du *Da Vinci Code*, best seller du moment.

Mis à cette sauce, qu'il est inutile de diaboliser, le patrimoine combine les charmes touristiques de trois ailleurs : l'ailleurs dans le temps, l'ailleurs dans l'espace et l'ailleurs de la réalité.

Les géographes notent la parenté croissante de certains espaces urbains centraux avec le paysage des parcs à thème<sup>11</sup>. Ils indiquent la distinction de plus en plus difficile à opérer entre les paysages historiques et les paysages créés de toutes pièces pour la fréquentation touristique. De fait, l'aménagement urbain entérine insensiblement le changement profond qui s'amorce dans le désir de patrimoine, une demande qui vise la rupture avec la vie ordinaire et le « plaisir de l'illusion comme une fin en soi »<sup>12</sup>. Une politique conséquente du patrimoine et de l'aménagement du territoire doit identifier et tenir compte de ce glissement.



Le patrimoine industriel, un lieu de mémoire et d'identité sociale et culturelle. Le PASS, à Frameries, un ancien site minier reconverti en parc d'attraction scientifique. ■

<sup>10</sup> M. R. Levin, « De la Tour Eiffel à Paris.LasVegas.com », C. Bertho-Lavenir, *La Visite du Monument*, Presses Universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2004, pp. 192-211.

<sup>11</sup> Voir les travaux de M. Gravari-Barbas.

<sup>12</sup> M. R. Levin, *Loc. cit.*, p. 203.

## Le patrimoine industriel est-il un patrimoine comme les autres ?

S'il est un patrimoine pour lequel les pouvoirs publics wallons ont consenti de remarquables efforts, secondés par l'apport substantiel des fonds structurels européens, c'est bien le patrimoine industriel et principalement le patrimoine charbonnier<sup>13</sup>. On comprendra que cet héritage puisse, moins facilement que d'autres, participer à la grande mise en scène de l'attractivité territoriale. Il n'est pas question ici de surface de rêve et d'évasion mais de lieu de mémoire et d'identité sociale et culturelle. C'est donc dans la construction territoriale que ces sites devaient surtout agir. La muséification massive de grandes infrastructures charbonnières a sans aucun doute ranimé la fierté locale. Une enquête d'Espace-Environnement Charleroi suggère que la population, sans nécessairement en être visiteuse ou usagère, considère que la restauration et l'ouverture au public de ces sites est du devoir de l'Etat<sup>14</sup>.

Un certain effet d'entraînement a rendu du dynamisme à l'économie résidentielle dans les zones riveraines des grandes infrastructures restaurées. Au paysage de déréliction a succédé un paysage réparé, clarifié et animé. Le bilan n'est donc nullement négligeable.

La question se pose néanmoins de la multiplication de ces grandes entreprises de patrimonialisation. Il n'est un secret pour personne qu'elles ont participé de la répartition en bassins des sphères d'influence socio-politique. Cette structuration est appelée à s'effacer progressivement. Comment garantir alors la pérennité des vastes complexes restaurés et de leur fonction d'animation ? Peut-être sera-t-il nécessaire de modifier l'affectation de l'un ou l'autre. Si des changements d'usage devaient intervenir, on plaiderait pour que ceux-ci soient respectueux des formes remises en état, on préconiserait que des rationalités plus proches de l'objet soient mobilisées, pour effectuer les choix de reconversion. Le patrimoine charbonnier, dans un pays devenu vert, trouvera ses usages. Sa légitimité n'est pas en cause mais bien les destinations qui lui ont parfois été données, de manière trop ambitieuse.

## Le patrimoine constructeur de territoires virtuels : compétitivité et réseaux de villes

Le patrimoine n'est pas seulement un outil de qualification des territoires locaux. Instrumentalisé de manière créative, il peut servir de matériau à la construction de vastes territoires d'opportunité au sein desquels, une fois dessinée une semblance de cohérence culturelle, d'intéressantes collaborations peuvent trouver un cadre justifiable et des subventions européennes bienvenues<sup>15</sup>.

Un tel processus se déroule au sein du projet Septentrion (INTERREG).

Le patrimoine militaire du 17<sup>e</sup> siècle fait ici office de lien. Son existence tenace dans le tissu urbain des villes partenaires est sensé instituer leur connivence historique. Les fortifications posant des problèmes comparables d'intégration, de restauration, de mise en valeur et de gestion, le réseau contribuera à les résoudre.

Ainsi, sous la houlette de Lille, des localités du nord de la France, de Flandre, de Wallonie et des Pays-Bas échangent expériences culturelles et expertises aménagistes.

Symposiums et événements festifs tissent des relations où se positionnent les élus et où collaborent les administrations.

Les clubs de ville sont devenus d'importants leviers de gestion et d'utiles arguments de marketing urbain. Il est probablement trop tôt pour tirer toutes les conséquences de leur multiplication. Dans ce genre de configuration, la difficulté consiste sans doute à dépasser la thématique superficielle ayant permis le démarrage de la collaboration. Il est souhaitable évidemment que les moyens, qui peuvent être dégagés grâce au réseau, soient mis au service de vrais enjeux de développement local, plutôt qu'à l'entretien de la visibilité des relations et de leurs acteurs.

Mais il y a plus. Si la rhétorique de ces projets promeut l'entraide plutôt que la concurrence, on peut se demander si la « saine émulation » qui règne forcément entre les partenaires d'un réseau de ville ne renforce pas, en fait, leur compétition, avec les risques de déperdition

<sup>13</sup> Exposé de J. Puissant, « Le patrimoine en Wallonie et à Bruxelles. Entre identité, mémoire et développement ».

<sup>14</sup> Enquête effectuée par Espace-Environnement à propos de la perception du site restauré et réaffecté du Bois-du-Cazier (2006).

<sup>15</sup> Réflexion à partir de l'exposé de B. Wert, « Le projet Septentrion. Du patrimoine au développement durable ».

d'énergie et de financements que ce phénomène peut entraîner. Il appartient aux pouvoirs publics régionaux et européens d'enrayer ce risque de dérive.

Les quatre angles de vue dont on vient de rendre compte attirent l'attention sur des usages du patrimoine, régis par des politiques territoriales délibérées et construites par l'autorité publique. Les quatre évocations qui suivent illustrent le potentiel considérable de la matière patrimoniale, quand peut s'opérer son appropriation par les acteurs ordinaires. Pour faire référence à la problématique générale qui nous occupe, ce moment est celui de l'acquisition de compétence quand elle transcende la question de la compétitivité.

Deux études de cas, extrêmement significatives, ont été présentées lors du séminaire. Elles font l'objet d'une publication dans le présent volume. Nous nous bornerons donc à en tirer les apports essentiels et à les replacer dans l'ensemble de la réflexion proposée ici.

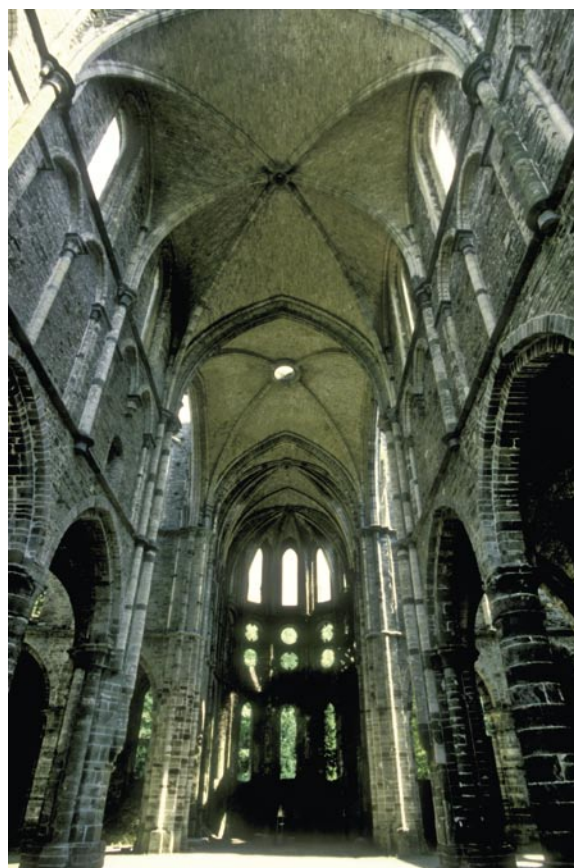
### Quels référents patrimoniaux pour un territoire de développement ?

Dans la Région de Cochabamba, en Bolivie, un programme dit de réhabilitation des aires historiques consiste à mener, avec les habitants, un travail de reconnaissance collective d'un patrimoine spécifique<sup>16</sup>. L'objectif de l'action n'est pas le patrimoine en soi mais la révélation de caractères et de significations qui puissent renvoyer à un territoire plus pertinent que les circonscriptions politico administratives artificielles qui encellent la vie quotidienne et cadrent les initiatives de développement. A travers un lent processus de dialogue émergent des objets patrimoniaux variés, expressions du regard de la société locale sur elle-même, témoins de son épaisseur historique. Ces objets, qui font réfléchir à ce que l'on est et à ce que l'on se sent capable de faire avec d'autres, et non en concurrence avec les autres, constituent assurément une ressource précieuse. Pour les communautés de régions pauvres, la tentation de la compétition est un piège. Ici la recherche de ce qui relie, de ce qui forme un fond commun à mobiliser ensemble, constitue une véritable alternative politique aux pratiques habituelles de développement local.

Dans les projets envisagés figurent notamment une certaine forme de valorisation touristique du patrimoine identifié. On notera cependant, que contrairement à ce qui se passe fréquemment, le tourisme est loin d'être au cœur de la démarche. L'essentiel est la mise en train d'une dynamique sociale et culturelle articulée au territoire et par là plus efficace et plus partageable, quoi qu'elle entreprenne.

### Appropriation du patrimoine et développement de la vie locale

Dans d'autres contextes, on peut observer que les grands sites, le patrimoine légitime désigné par les



Les ruines de l'Abbaye de Villers-la-Ville, un levier du développement touristique wallon contrecarré par les usages des riverains. ■

16 Bilan de l'exposé de A. Loza Armand Ugon, « Patrimoine et territoire. L'épaisseur historique partagée comme potentiel de développement ». Voir aussi la contribution ci-après.

experts, peut tout autant que les objets patrimoniaux plus familiers construire du territoire appropriable par les acteurs locaux. Le grand complexe monastique de Villers-la-Ville donne l'occasion de le démontrer<sup>17</sup>. La désignation de ce site comme levier du développement touristique wallon et les grands projets de modernisation de ses infrastructures, sont singulièrement contrecarrés par les usages assidus des riverains. Nombre d'associations festives, culturelles ou sociales, fonctionnent à l'ombre de l'abbaye et de ses bâtiments annexes. Elles ne sont pas nécessairement le fait d'acteurs de souche, inscrits dans la localité depuis plusieurs générations. La population de Villers-la-Ville est plutôt de tradition citadine. Sa symbiose avec le site est néanmoins forte et quelque peu exclusive. Si l'on peut penser que son opposition efficace à l'aménagement rationnel de l'espace monastique à des fins d'accessibilité touristique relève du phénomène Nimby, on peut aussi lire plus subtilement sa résistance. C'est celle de groupes et de réseaux de sociabilité tout à fait respectables, stimulés par la proximité du grand patrimoine et sa puissance évocatrice. Leur relation au site n'a pas moins de légitimité que celle des visiteurs de l'extérieur. Les associations villersaises se considèrent comme parties prenantes de la valorisation et premières usagères des infrastructures en projet. La montée en puissance de leur revendication, qu'on y soit ou non sympathique, rappelle opportunément « que le territoire n'est pas un simple support », que le patrimoine est « plus qu'une simple ressource », que « le tourisme international n'est pas l'unique moyen de valorisation du patrimoine ». il n'est pas sans intérêt que ce soient les habitants d'une commune, qui avait tout pour être une localité dortoir, qui se soient chargés d'en administrer la preuve.

## La nature comme patrimoine, un champ de développement des compétences

La question des compétences émergeant de la reconnaissance d'un patrimoine et de l'adhésion à sa mise en valeur peut être illustrée à partir d'exemples traitant d'objets plus flous ou plus généraux que ceux dont nous avons jusqu'ici examiné la fonction et l'usage.

La nature et les multiples avatars des représentations qui la concernent peuvent constituer des outils de compétitivité et, surtout, des producteurs de compétences. La vigueur du tourisme rural constitue dans ce domaine un utile stimulant<sup>18</sup>. Associée à l'idée de simplicité, d'authenticité, de pureté, de salubrité, la nature est une consommation immatérielle et fantasmagique du tourisme rural. Afin de lui donner un corps, un visage identifiable et une valeur marchande, le produit, dit du terroir constitue un objet dont on aurait tort de minimiser l'intérêt. Comme l'offre d'hébergement, l'offre de produits de terroir peut déboucher sur un véritable apprentissage de l'innovation pour les acteurs locaux qui s'y livrent. Le produit du terroir est d'abord une invention, basée éventuellement sur quelques spécialités déclarées loca-



Le produit du terroir, une invention destinée à la consommation... urbaine. ■

17 *Compte-rendu de la contribution de S. Crabeck, « Conflits d'usage autour d'un patrimoine majeur : le cas de Villers-la-Ville ». Voir le texte intégral ci-après.*

18 *Réflexion enclenchée par l'exposé de B. De Myttenaere, « La construction des produits du terroir. Conditions d'émergence et place dans le développement local ».*



La nature, la ruralité et leurs représentations, un objet de consommation immatériel et fantasmagique du tourisme local. ■

les mais qu'il s'agit de diversifier, de décliner et de conditionner en fonction et au rythme des modes affectant les consommations urbaines. On peut donc le compter

locaux. C'est ce qui a pu être observé lors de la mise en œuvre, en Région wallonne, des Plans Communaux de Développement de la Nature (PCDN). Cet outil a

au nombre des agents d'ouverture de la société locale. D'autre part, la cohérence du produit avec les caractéristiques physiques, paysagères et culturelles postulées du territoire compte au nombre de ses qualités, qui elles-mêmes fonctionnent comme des agents de promotion pour le territoire<sup>19</sup>. Enfin, le produit du terroir renforce son attractivité et sa marque d'authenticité quand il est présenté en association avec d'autres. Il stimule donc l'invention de synergies et de collaborations, tant dans le domaine de la fabrication que dans celui de la diffusion-distribution<sup>20</sup>.

Vu sous cet angle, l'agritourisme et l'exaltation du patrimoine naturel sont loin d'être une activité dérisoire. Ils peuvent être à la base d'un mini système économique, partie prenante tant de la compétitivité que de la compétence territoriale.

### La volonté partagée de transmettre, construction collective d'une compétence

Il faut admettre que la grande majorité des cas que nous avons envisagés jusqu'ici s'organisaient autour de l'instrumentalisation du patrimoine. Pourtant, la notion de patrimoine, dans toute son acception, implique que l'héritage reconnu soit aussi transmis. La prise de conscience de ce processus et de ce qu'il implique peut déboucher sur une mobilisation particulièrement riche des acteurs

19 A.-J. Lacroix, A. Mollard, B. Pecqueur, « Origine et produits de qualité territoriale : du signal à l'attribut ? », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 4, 2000, pp. 683-706.

20 L. Berard, M. Hirzack, P. Marchenay, A. Mollard, B. Pecqueur, « Le panier de biens. Une construction patrimoniale et territoriale. L'exemple de la Bresse », *Actes du symposium international INRA PSDR, Territoires et enjeux de développement régional, Lyon 2005, CD-Rom*. 16 p.





Mise en scène de l'authenticité villageoise. Epicerie (fine)-café-terrasse, dans une localité ardennaise, pour une clientèle de seconds résidents et de promeneurs. ■

été conçu par les pouvoirs publics, en vue d'inciter les citoyens à prendre en charge la nature ordinaire<sup>21</sup>. Au cours de l'élaboration de ces plans, se met en route un phénomène par lequel un objet naturel, un milieu, un paysage se patrimonialise, c'est-à-dire entre en relation avec des acteurs, qui assument d'en être les titulaires et les passeurs. Cette relation se construit à travers l'assemblage de projets de gestion, de préservation, de sensibilisation, résultant de l'exercice de la démocratie participative. Au sein de forums ou d'action de terrain rassemblant, sur le même pied, spécialistes, techniciens, politiques et citoyens, les savoirs s'échangent, les intérêts se dévoilent et se transigent. Si des solutions originales naissent dans ce cadre, la valeur principale

de la procédure réside dans l'extraordinaire mouvement d'apprentissage collectif qu'elle met en branle. L'expérience est d'envergure modeste, évidemment, pourtant elle pourrait s'effectuer et s'effectue sans doute dans bien d'autres cadres participatifs institués par la Région (au sein des CCAT, par exemple). Pense-t-on suffisamment aux leviers que peuvent faire jouer les instruments d'aménagement du territoire ? En étendant ses compétences au patrimoine bâti, paysager et naturel, la Région wallonne s'est dotée de moyens d'action culturels de la première importance. Il serait judicieux d'en tenir compte, au moment où les discours du développement déplorent, de plus en plus fréquemment, l'absence d'emprise régionale en matière de culture.

21 Bilan de l'exposé de C. Mougnot, « Le patrimoine naturel ordinaire. Les PCDN, de l'expertise des scientifiques à la compétence des citoyens ». On se référera au magnifique livre qui a tiré les leçons de l'enquête participative de C. Mougnot, « Prendre soin de la nature ordinaire », Editions de la Maison des Sciences de l'homme, Paris et INRA, Paris, 2003.

## Conclusions

Construction sociale complexe, le patrimoine peut être, à la fois, une valeur un outil et une marchandise.

En tant que patrimoine, un objet n'existe que dans la relation où l'entraîne les acteurs qui se l'approprient. Il peut faire figure de valeur consensuelle, d'outil puissant de construction de territoire et d'identité collective, il peut être institué en marchandise hautement recherchée. Sous ces différentes formes, il montre son efficacité tant à l'échelle de la construction locale de l'attractivité et des compétences qu'à l'échelle de la grande compétition globale entre les territoires.

Parmi les facteurs de compétitivité, la ressource patrimoniale a l'avantage d'être compréhensible, maîtrisable et appropriable par les acteurs locaux. Il constitue également un inépuisable réservoir de sens et de liens<sup>22</sup>.

Ce que l'on peut à tout le moins souhaiter, c'est que les différentes fonctions que le patrimoine peut assurément occuper dans l'affirmation des territoires les uns par rapport aux autres ne soient pas exclusives les unes des autres ni exclusives des fonctions moins visibles qu'il peut tenir au sein même des territoires.

Il y a là, sans doute, un rôle d'arbitrage délicat pour les pouvoirs publics : celui de promouvoir la ressource patrimoniale, dans le respect de ses titulaires ; celui de soutenir l'outil de compétitivité sans fragiliser l'outil de compétence .

---

<sup>22</sup> Pour les usages touristiques de ces attributs, voir tout récemment encore : « Identité et marque de destination », *Espaces. Tourisme et loisirs*, 245, Février 2007, pp. 19-45.